

DEMANDE DE BOURSE RESTAURANT SCOLAIRE 2019/2020**POUR LES FAMILLES DOMICILIEES A DIE**

Cadre réservé à l'Administration	NOM et Prénom du parent effectuant la demande :
<u>Revenu imposable</u> :	Adresse complète :
<u>Nombre de parts</u> :	N° de Téléphone :
<u>Quotient familial</u> :	Situation de famille : célibataire - marié - veuf – divorcé -séparé – vie maritale.
<u>Tranche</u> :	Profession :
<u>Prix du repas</u> :	Nom et adresse de l'employeur :
<u>3ème enfant</u> :	Profession du conjoint et adresse de l'employeur :
<u>Prestation familiales</u> :	ENFANTS A CHARGE :
A.F. :	NOM et prénom
C.F. :	date de naissance
P.A.J.E. :	Ecole et classe
A.P.I. :
A.S.F. :
A.P.E. :
A.L.F. :
A.P.L. :	ELEVES POUR LESQUELS UNE AIDE EST DEMANDEE :
R.S.A. :
TOTAL. _____

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES A FOURNIR

- Dernier Avis d'imposition ou de non imposition (**Avis 2019** pour les revenus 2018).
- Dernier relevé des prestations de la **CAF** ou **MSA** (pensez à vous munir de votre N° allocataire et de votre code confidentiel pour l'accès internet)
- Justificatif de domicile (dernière quittance de loyer, bail ou facture EDF/EAU/TEL).

A rapporter en Mairie au CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, (1^{er} étage, bureau à droite)
HORAIRES : LE MATIN : 8H30 - 12H00 - L'APRES-MIDI : uniquement sur RV - FERME LE JEUDI
TEL : 04.75.21.08.82

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Gilbert TREMOLET, Maire de Die pour **les demandes de bourses du restaurant scolaire**. Elles sont conservées pendant 10 ans et destinées à Gilbert TREMOLET, Maire de Die. Conformément à la loi «RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : administration@mairie-die.fr.

Fait à Die, le

Signature :